

# RP<sup>1</sup> – Aperçu

Cliquez ici pour commencer

 TheGlobalFund Partner Portal

Les RP sont responsables de cette partie du processus relative aux DEIS.

TRANSMISSION

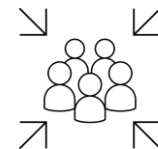
Le FONDS MONDIAL effectue ces étapes du processus relatif aux DEIS.

EXAMEN<sup>2</sup>

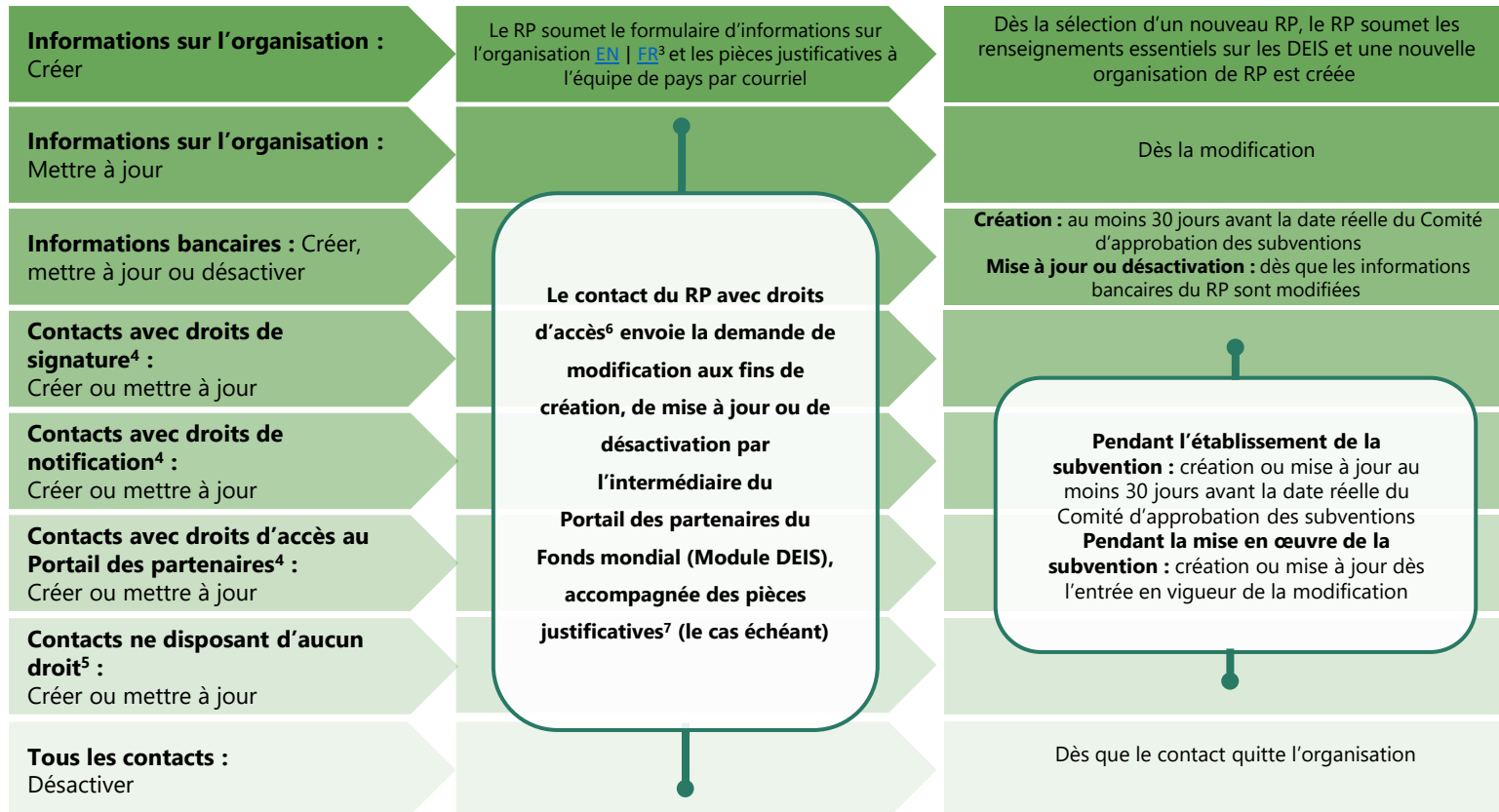
VALIDATION

Les DEIS à jour apparaissent sur le Portail des partenaires du Fonds mondial (Module DEIS).

Cliquez ici pour obtenir des ressources et des documents relatifs aux DEIS.



## QUE DOIVENT FAIRE LES RP ?



<sup>1</sup> Comprend également les maîtres d'œuvre principaux : se reporter à la note de politique sur les DEIS pour en savoir plus.

<sup>2</sup> À l'étape d'examen, le Fonds mondial peut rejeter une demande de modification. La demande de modification doit alors être présentée de nouveau pour un autre examen complet.

<sup>3</sup> Traduction de courtoisie uniquement. Merci de bien vouloir compléter et renvoyer la version anglaise de ce document.

<sup>4</sup> Les droits de signature, les droits de notification et les droits d'accès au Portail de partenaires sont présentés en détail dans la note de politique opérationnelle sur les DEIS.

<sup>5</sup> Comprend les contacts dont les droits ont été restreints (p. ex. retrait des droits d'accès, de signature ou de notification).

<sup>6</sup> Le Fonds mondial crée le premier contact du RP avec droits d'accès à la réception du formulaire d'informations sur l'organisation au cours de la création d'une nouvelle organisation.

<sup>7</sup> Voir l'annexe 3 de la note de politique opérationnelle sur les pièces justificatives requises.